



CHSCT

DASCO

**Déclaration
Liminaire**

Déclaration liminaire du CHSCT DASCO du 23 mai 2017

La **CFDT** demande que chaque établissement soit équipé d'un local de stockage de produits d'entretien aéré (voir VMC), d'un point d'eau facile d'accès avec vidoir et d'un local pour le matériel à chaque étage.
La **CFDT** demande que les CASPE veillent à planifier les tâches du gros ménage afin de libérer ces espaces de toute activité pédagogique sur le créneau planifié.
Ce planning devrait être affiché et visible de tous et toutes bien en amont.

I. Formation d'utilisation des monobrosses

La DASCO pourrait dresser la liste des agents ayant bénéficié ou pas de cette formation, afin de planifier les formations nécessaires.

Le retour pourrait-être fait en CHSCT sous forme d'un tableau le tout par année et par circonscription.

Annuellement :

- Nombres de nouveaux agents à former.
- Nombres d'anciens agents à former. Ce qui permettrait de limiter les accidents musculo-squelettique , tendinites, lumbago, etc...

II. Prévention du risque chimique

La **CFDT** demande que pour les produit d'entretien :

- Des fiches de données simplifiées sur chaque école mises à disposition des agents.
- Un programme de formation et sensibilisation à l'utilisation sans risque des produits d'entretien soit construit.

III. Canicule

La **CFDT** demande que pendant la période d'été, lorsque les températures intérieures sont élevées, voir très élevées, que les agents puissent bénéficier comme dans les CASPE, d'une livraison de bouteilles d'eau.

IV. Adaptation du travail

La **CFDT** demande que les meubles lourds puissent être équipés de roulettes avec blocage pour faciliter leurs déplacements afin de les rendre moins pénibles et dangereux pour la santé de l'agent.

V. Organisation des remplacements / en période estivale

La **CFDT** a été saisi de remontées des agents indiquant que leur travail est très dur durant cette période, ayant aucune reconnaissance et subissant des reproches injustifiés, surtout quand l'agent se retrouve seule et ne peut pas tout faire.

La **CFDT** espère que la ville de paris va tenir se engagements à mettre en place un effectif d'agents de renfort car jusqu'à présent, il est inexistant et les agents souffrent de ce surcroit de travail.

VI. Renfort estivaux

La **CFDT** demande quand les contractuelles seront formées au gros ménage? Car il ne reste que six semaines avant la période d'été, il serait dommage de mettre en danger un nouveau personnel non formé.

La **CFDT** demande comment les chargées de coordination peuvent-elles apporter leur aide, quand elles même sont en vacances ? Ce personnel a-t-il eu une formation ? A part celle d'avoir été elle-même agent.

La **CFDT** demande de quels protocoles parle-t-on pour le nettoyage d'été ? et quand seront-ils mis en place et diffusés voire expliqués

VII. Manutention des Monobrosses

Le personnel majoritairement féminin a une moyenne d'âge de 50 ans et plus, la ville de paris est submergée d'agents qui subissent des troubles (TMS) et risque psychosociaux.

Comme tous les établissements réalisent le grand ménage au même moment, il n'est pas possible de déplacer ces montes escaliers d'école en école

Le personnel majoritairement féminin a une moyenne d'âge de 50 ans et plus, en sachant que la ville de paris est submergée d'agents en problèmes musculo-squelettique, psychosociaux et autres , la **CFDT** demande que chaque établissement soit équipé d'un diable électrique monte escalier pour éviter les problèmes dorsaux.

Comme tous les établissements réalisent le grand ménage au même moment, il est difficile d'envisager Sachant que le personnel majoritairement féminin a une moyenne d'âge de 50 ans et plus, en sachant que la ville de paris est submergée d'agents en problèmes musculo-squelettique, psychosociaux et autres , la **CFDT** demande que chaque établissement soit équipé d'un diable électrique monte escalier pour éviter les problèmes dorsaux.

Comme tous les établissements réalisent le grand ménage au même moment, il est difficile d'envisager de déplacer ces montes escalier d'école en école.

VIII. Organisation du travail/grand ménage d'étage

La **CFDT** demande au sujet du nettoyage des locaux pour toutes les CASPE, une homogénéisation des procédures sachant que ce travail reste le même partout.

La **CFDT** demande une dotation renforcée en produits d'entretien pour éviter de vider lestock de l'école d'accueil.

La demande que renferme le temps à consacrer au CLE, taille des équipes, nature des tâches, durée estimative, etc...

Qui sont les services de terrain ?

De plus dans le cadre de groupe de travail, la **CFDT** exige que l'ensemble des points soient clairement définis : (nature des tâches,la procédure pour quantifier les durées estimatives, les produits, les effectifs) et qui en aura la charge au CLE.

IX. Organisation des CLE

Aujourd'hui les agents sont détachés 2 heures , à partir de 15h00 pour assurer le dortoir, la cour, les toilettes, les locaux occupés par le centre de loisir dans la journée.

Certaines CASPE souhaitent également qu'en cas d'absence d'un agent de l'établissement d'accueil , les détachés 2h00 assurent son remplacement.

Le dispositif CLE n'était pas dimensionnée à cet effet, la **CFDT** demande qu'un dispositif de remplacement systématique sur les écoles, support de centre de loisirs soi organisé par la DASCO.



**ADHERER A LA CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**